

de sept marches donne accès à la première plate-forme ; il aboutit à un seuil de cinq mètres ménagé pour amorcer l'escalier du deuxième étage. Celui-ci montait par bonds à la deuxième plate-forme et des paliers en coupaient la pente en deux endroits.

Entre le premier et le deuxième palier se trouvait un plan incliné dépourvu de marches.

La base du deuxième corps est constituée par deux éléments ioniques superposés, celle des pilastres également. Ceux-ci sont placés à une distance de 1 m. 50. Entre eux, les surfaces libres semblent avoir été nues, à moins qu'il y ait eu là des peintures maintenant effacées.

Le deuxième étage devait porter des chapiteaux en pierre, car onze de ceux-ci ont été découverts dans les décombres (fig. 4 *d*, *e* et II, pl. 45 *c*), associés aux restes d'une frise de vigne exécutée avec soin (II, pl. 26, *c*). Dans l'angle Nord-Ouest de l'escalier ont été trouvés des objets en cuivre, en forme d'hémisphères pourvus de bords plats, ayant 0 m. 12 de diamètre empilés les uns dans les autres et destinés vraisemblablement à l'ornementation du *stūpa*.

Le sol de l'atrium n'était pas recouvert de stuc, mais simplement de grands carreaux en terre cuite ou en pâte de verre. Par contre, avons-nous vu, les murs étaient enduits de stuc portant des sujets peints dont on voit encore les traces.

Les décombres compris entre le *stūpa* et son enceinte ont été sondés à différents endroits par des tranchées parallèles et l'espace qu'ils recouvrent s'est montré dépourvu de constructions.

NICHE TK, 142.

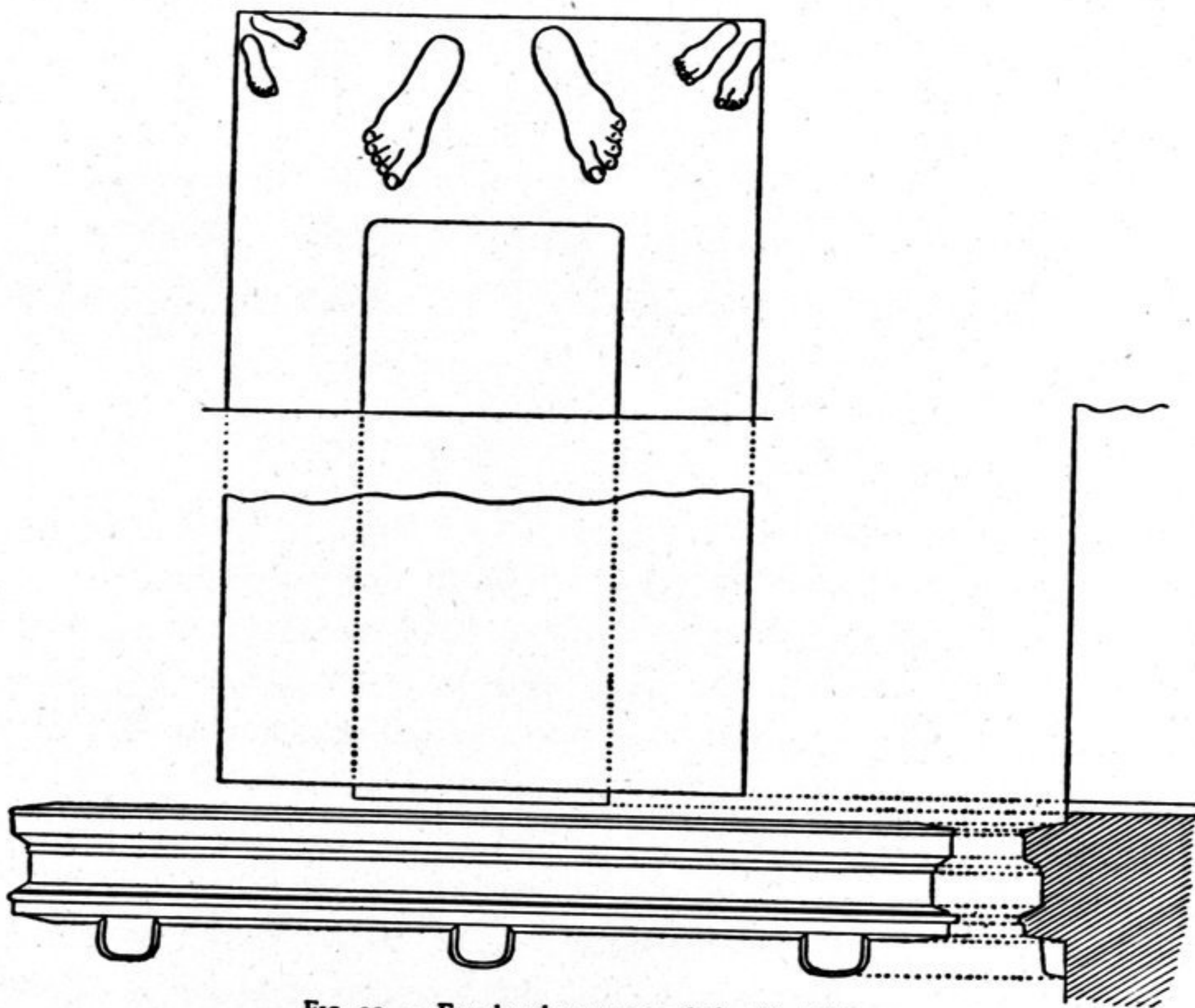


FIG. 99. — Façade, plan et coupe de la niche TK, 142.

Largeur : 1 m. 25. Profondeur : 0 m. 95. Niche située à 0 m. 60 au-dessus du sol. Elle est comme un élargissement de TK, 16 et TK, 17. Sur le seuil, au pied des parois, court une banquette surélevée